

Protection et désinfection des Sondes d'Échographie Endocavitaire

Note technique du 19 février 2008 - Mise à jour : 29 avril 2009

Le Collège National des Gynécologues et Obstétriciens français, en accord avec le Comité National Technique d'Échographie et l'Institut de Veille Sanitaire, rappelle qu'aucun cas d'infection lié à une échographie diagnostique abdominale ou vaginale n'a été rapporté dans la littérature médicale, même en l'absence de protection ou de désinfection.

Il faut donc rassurer les patients sur les risques de contamination individuelle liés à une échographie diagnostique pratiqué en suivant les règles d'hygiène.

Les règles d'hygiène proposées par le Haut Conseil de la Santé Publique (bien que non étayées par des études scientifiques robustes) doivent être suivies par les praticiens et affichées dans les locaux afin que les patientes puissent en prendre connaissance. Un registre quotidien doit être tenu assurant la traçabilité des mesure d'hygiène réalisées chaque jour.

Le praticien doit appliquer les règles d'hygiène standard :

- lavage des mains avant l'examen ;
- port de gants non stériles à usage unique ;
- utilisation d' une gaine de protection de la sonde adaptée et marquée CE.

Lors de la mise en place de la gaine de protection, le médecin :

- vérifie l'intégrité de l'emballage et la date limite d'utilisation ;
- s'assure que le positionnement de la gaine sur la sonde est correct ;
- Vérifie l'absence de déchirure de la gaine et en change si elle est déchirée.

Lors du retrait de la gaine de protection, le médecin :

- Examine la gaine à la recherche de déchirure visible ;
- Retire la gaine avec précaution pour éviter de la déchirer et contaminer la sonde ;
- Jette la gaine dans le container à déchets médicaux ;
- Désinfecte ses mains et met une nouvelle paire de gants à usage unique ;
- Examine la sonde à la recherche de souillures visibles ;
- Essuie la sonde avec une lingette à usage unique sèche ou une compresse blanche non tissée en vue de rechercher des souillures.

En l'absence de souillures visibles sur la sonde ou la lingette, le médecin :

- Essuie la sonde avec une lingette à usage unique, imprégnée ou pré-imprégnée de détergent désinfectant marqué CEE et ne contenant pas d'aldéhyde ;
- Attend le séchage spontané avant une nouvelle utilisation.

En présence de souillures visibles sur la sonde ou la lingette, le médecin :

- Réalise un nettoyage avec la lingette
- Réalise une désinfection de niveau intermédiaire : immersion dans du glutaraldéhyde à 2 % pendant 20 minutes.

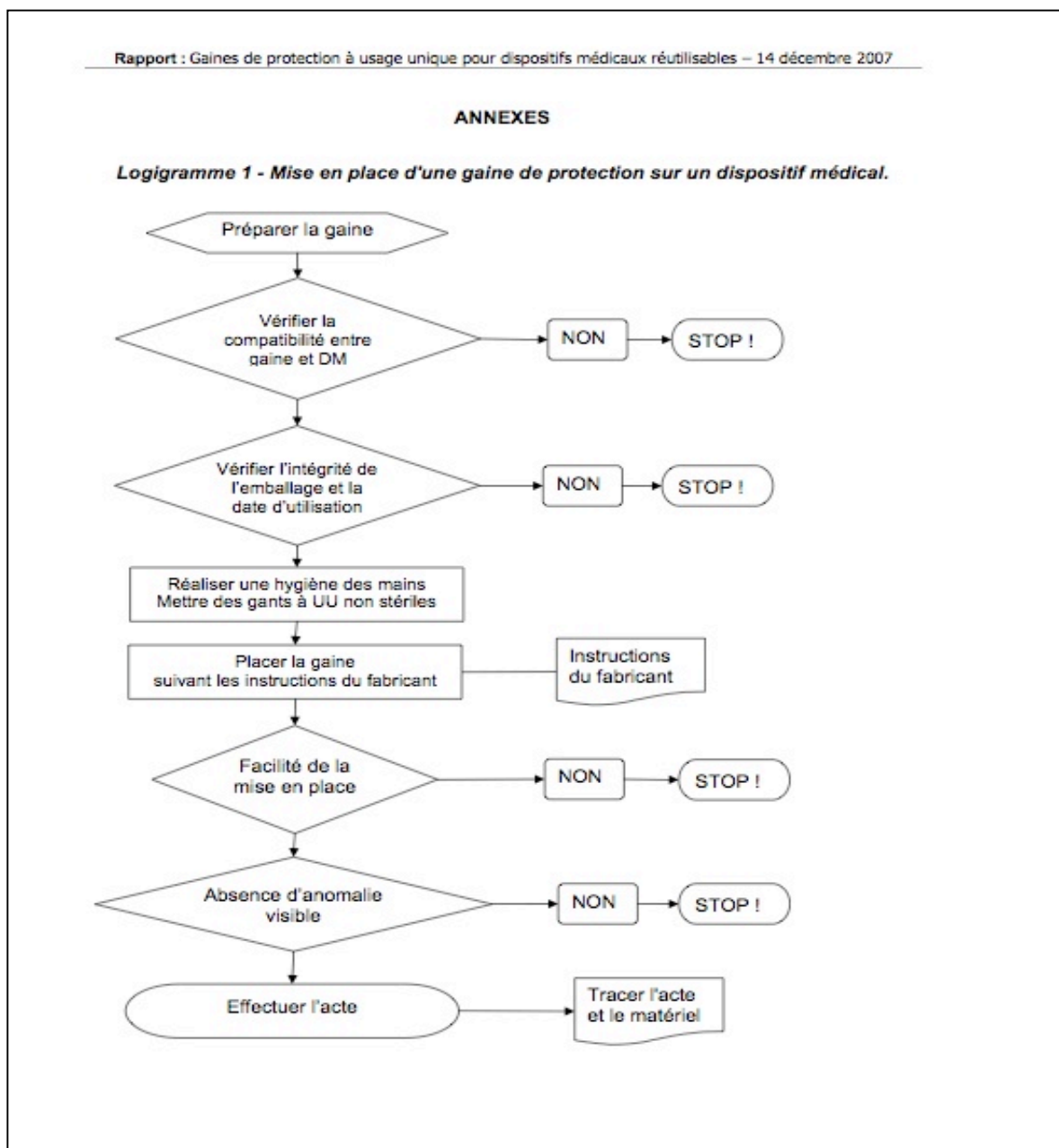
En fin de programme, le médecin :

- Nettoie la sonde avec un détergent ;
- Rince la sonde à l'eau du réseau ;
- Sèche la sonde soigneusement ;
- Stocke la sonde dans un endroit propre en respectant les conditions d'hygiène pour éviter sa contamination.

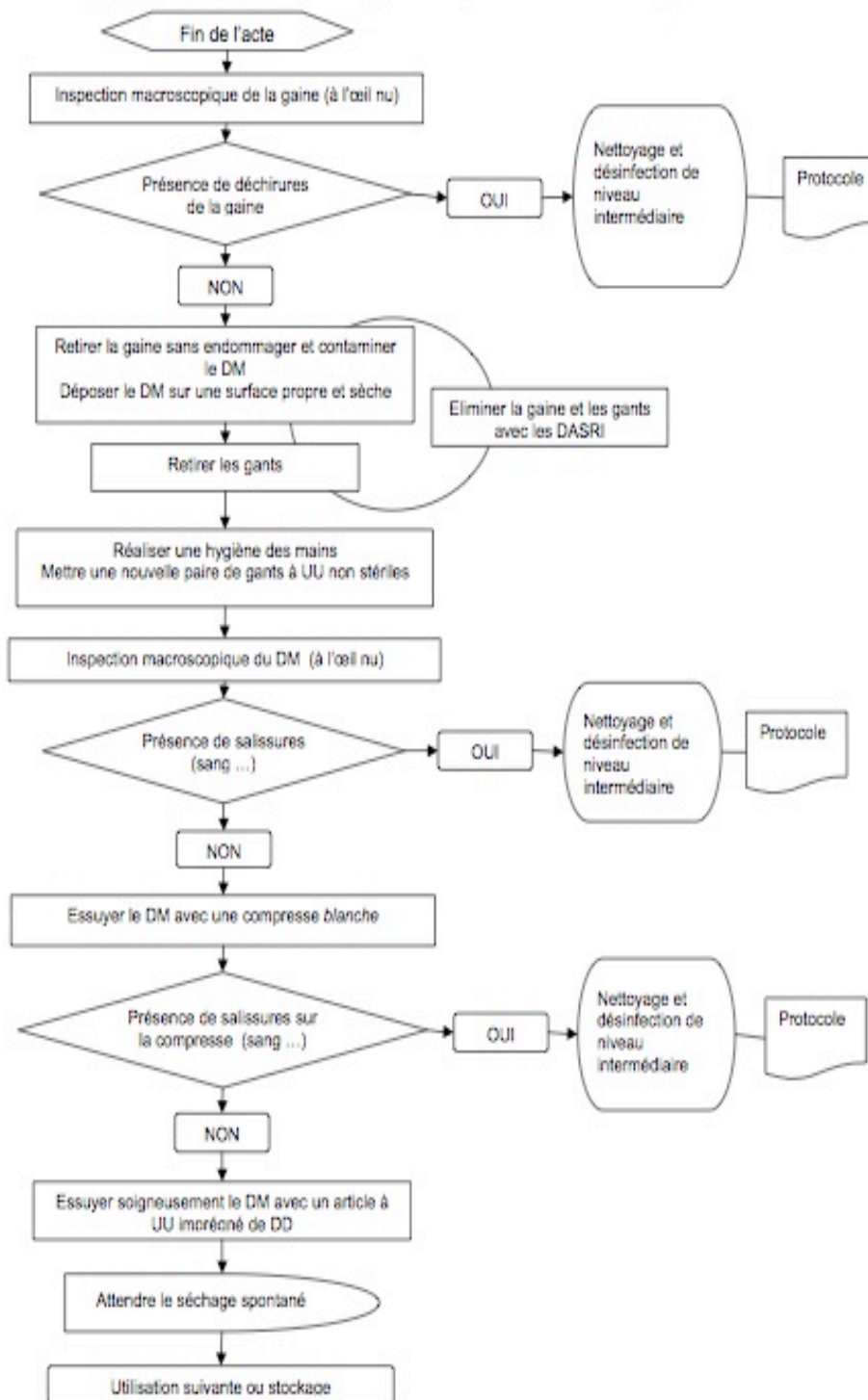
Le gel sera non stérile pour les échographies **sans** effraction cutanéomuqueuse. Il sera conditionné en flacon de petit volume, à mettre aux déchets en fin de journée même s'il n'a pas été complètement utilisé.

Un gel stérile en conditionnement individuel doit être utilisé en cas d'échographie **avec** effraction cutanéomuqueuse :

- Existence d'une cicatrice opératoire récente ;
- Plaie cutanée ;
- Ponction ou biopsie (Circulaire DH/EM N°96479 du 6 février 1996).



Logigramme 2 - Retrait d'une gaine de protection sur un dispositif médical.



Références

Haut conseil de la Santé Publique : **Rapport** : Gaines de protection à usage unique pour dispositifs médicaux réutilisables – 14 décembre 2007

<http://www.hcsp.fr/hcspi/explore.cgi/avisrapports?ae=avisrapports&menu=09>

INVS : Analyse du risque infectieux lié aux échographies endocavitaires en l'absence de protection ou de désinfection des sondes entre patients . 5/2/2008

<http://www.invs.sante.fr/recherche/index2.asp?txtQuery=hygiene+sonde+echo&Submit.x=12&Submit.y=6>